



Mise en oeuvre de la résolution EB107.R8, Evaluation de la performance des systèmes de santé

Le Directeur général a informé le 3 mai 2001 les membres du Conseil exécutif des progrès réalisés dans la mise en oeuvre de la résolution EB107.R8. Afin d'informer toutes les délégations, le texte de sa lettre est reproduit ci-après.

A la veille de l'Assemblée mondiale de la Santé, je tenais à vous informer des progrès accomplis en ce qui concerne le suivi de la résolution EB107.R8 sur l'évaluation de la performance des systèmes de santé adoptée par le Conseil exécutif en janvier 2001.

J'ai entrepris de créer un groupe chargé de me conseiller dans ce domaine important et j'ai invité le Dr Mahmoud Fathalla, Président du Comité consultatif de la Recherche en Santé, à le présider. Je suis heureuse de pouvoir annoncer qu'il a accepté. Le Dr M. Di Gennaro (Italie), le Dr V. J. Grabauskas (Lituanie), le Dr M. Mbaiong (Tchad) et Mme M. Abel (Vanuatu), membres du Conseil exécutif, ainsi que le Dr C. Victora (Brésil) et le Dr Gita Sen (Inde), membres du CCRS, ont également répondu positivement à ma demande et y siégeront. Je dois rencontrer le Dr Fathalla ainsi que les membres du groupe qui sont à Genève ce mois-ci pour examiner la forme que prendra notre collaboration.

Les Directeurs régionaux et moi-même avons également entrepris des consultations régionales et internationales qui permettront à l'OMS de prendre acte d'un large éventail de points de vue concernant les meilleurs moyens d'évaluer la performance des systèmes de santé dans différents contextes. Les consultations doivent avoir lieu entre mai et juillet 2001. Des membres du personnel des bureaux régionaux de l'OMS et du Siège à Genève sont en train d'élaborer le programme de cette consultation et un plan de consultations techniques internationales est également en cours d'établissement. Je vous aviserai lorsque celui-ci sera définitivement arrêté. La première consultation régionale doit avoir lieu à l'OPS/AMRO du 8 au 10 mai 2001, à Washington.

J'ai également constitué une équipe d'experts chargée de l'examen collégial de la méthodologie d'évaluation de la performance des systèmes de santé dans le cadre du processus de consultation technique. J'espère pouvoir annoncer le nom du Président de cette équipe d'examen collégial lors de l'Assemblée mondiale de la Santé : chaque Région de l'OMS y sera représentée. Je prévois que tous les membres de l'équipe seront des personnes dont les compétences techniques sont reconnues et respectées au niveau international. L'équipe d'examen collégial commencera ses travaux en octobre 2001 sur la base des résultats des consultations régionales et internationales qui auront lieu au cours des trois prochains mois.

Les consultations techniques et les examens collégiaux devraient nous permettre d'appliquer la résolution du Conseil exécutif, qui prévoit la mise à jour de la méthodologie et des sources de données à prendre en compte pour l'évaluation de la performance des systèmes de santé, ce qui devrait déboucher sur un plan de recherche approfondie, l'élaboration d'un cadre et d'indicateurs pertinents pour l'évaluation de la performance et l'amélioration de la qualité des données.

L'approche que nous avons choisie a pour but d'obéir tant à l'esprit de la discussion qui a eu lieu au Conseil exécutif qu'à la lettre de la résolution. Nous pensons que ce processus devrait se traduire par un accord concernant les méthodes d'évaluation optimales puis par l'amélioration de la performance des systèmes de santé.

Je suis reconnaissante aux Etats Membres qui ont déjà proposé d'aider le Secrétariat de l'OMS dans cette tâche importante et suis ouverte à un dialogue plus approfondi sur le processus à mesure de son déroulement dans le courant de l'année.

= = =